



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Hérault

le Maire de CREISSAN,

Le Conseil Municipal est convoqué le jeudi 1^{er} février 2018 à 18h45 en Mairie.

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

1) Personnel Communal :

Mise à jour du tableau des emplois

2) Bâtiment communal :

Convention de regroupement du dispositif CEE (Certificat d'Economie de l'Energie) et TEPCV (Territoire à l'Energie Positive pour la Croissance Verte) concernant la demande d'aide financière la salle polyvalente isolation de la toiture et des murs.

3) Environnement :

Mise à jour et validation du PCS (Plan communal de Sauvegarde)

4) Relations extérieures :

- Indemnités du receveur municipal : attribution d'indemnité
- Convention avec le Syndicat Intercommunal de Travaux pour l'Aménagement du bassin versant du Lirou (SITA du Lirou) précisant les conditions de reversement de la partie d'autofinancement

5) Comptabilité :

Mode de recouvrement pour la régie unique : mise en place du registre P1 RZ

6) Sujets divers

1) Bâtiments communaux :

Demande de subvention programme Accessibilité Région

2) Voirie Communale :

Mise jour de la longueur de la voirie communale

3) Sujets divers

Fait à CREISSAN, le 29 janvier 2018

Le Maire,



Bruno BARTHES